

Résultats financiers

États consolidés résumés des résultats	2
États consolidés résumés du résultat global	3
États consolidés résumés des variations des capitaux propres	4
Bilans consolidés résumés	6
Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	8
Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière	8
Note 2. Principales méthodes comptables	8
Note 3. Acquisitions d'entreprises	8
Note 4. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	10
Note 5. Impôt sur le résultat	10
Note 6. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire	11
Note 7. Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme	11
Note 8. Créances sur cartes de crédit	12
Note 9. Stocks	12
Note 10. Actifs détenus en vue de la vente	13
Note 11. Autres actifs	13
Note 12. Provisions	13
Note 13. Dette à long terme	14
Note 14. Autres passifs	15
Note 15. Capital social	16
Note 16. Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres	18
Note 17. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme	21
Note 18. Instruments financiers	22
Note 19. Passifs éventuels	25
Note 20. Transactions entre parties liées	27
Note 21. Informations sectorielles	28
Sommaire financier	31

États consolidés résumés des résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	18 juin 2022 (12 semaines)	19 juin 2021 (12 semaines)	18 juin 2022 (24 semaines)	19 juin 2021 (24 semaines)
Produits	12 847 \$	12 491 \$	25 109 \$	24 363 \$
Coût des marchandises vendues	8 692	8 530	17 027	16 704
Frais de vente et charges générales et administratives	3 413	3 209	6 602	6 290
Résultat d'exploitation	742 \$	752 \$	1 480 \$	1 369 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 4)	152	161	294	321
Bénéfice avant impôt sur le résultat	590 \$	591 \$	1 186 \$	1 048 \$
Impôt sur le résultat (note 5)	162	157	285	279
Bénéfice net	428 \$	434 \$	901 \$	769 \$
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société (note 6)	390 \$	378 \$	830 \$	694 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	38	56	71	75
Bénéfice net	428 \$	434 \$	901 \$	769 \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 6)				
De base	1,17 \$	1,10 \$	2,48 \$	2,01 \$
Dilué	1,16 \$	1,09 \$	2,46 \$	1,99 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 6)				
De base	330,6	340,4	331,8	343,1
Dilué	334,4	342,9	335,5	345,3

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés du résultat global

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	18 juin 2022 (12 semaines)	19 juin 2021 (12 semaines)	18 juin 2022 (24 semaines)	19 juin 2021 (24 semaines)
Bénéfice net	428 \$	434 \$	901 \$	769 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt				
Éléments reclassés en résultat net ou qui pourraient l'être ultérieurement :				
Écart de conversion	2 \$	2 \$	2 \$	2 \$
Profits (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie (note 18)	4	(1)	5	1
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :				
(Pertes actuarielles nettes) gains actuariels nets au titre des régimes à prestations définies (note 17)	(179)	124	(168)	192
Autres éléments du résultat global	(173) \$	125 \$	(161) \$	195 \$
Résultat global total, déduction faite de l'impôt	255 \$	559 \$	740 \$	964 \$
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société	217 \$	503 \$	669 \$	889 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	38	56	71	75
Résultat global total, déduction faite de l'impôt	255 \$	559 \$	740 \$	964 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Capital social privilégié	Capital social total	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2022	6 631 \$	221 \$	6 852 \$	4 591 \$	116 \$	39 \$	(29) \$	4 \$	14 \$	164 \$	11 737 \$
Bénéfice net	— \$	— \$	— \$	830 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	71 \$	901 \$
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(168)	—	2	5	—	7	—	(161)
Résultat global total	— \$	— \$	— \$	662 \$	— \$	2 \$	5 \$	— \$	7 \$	71 \$	740 \$
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 15)	(148)	—	(148)	(678)	—	—	—	—	—	—	(826)
Incidence nette de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (notes 15 et 16)	59	—	59	—	(17)	—	—	—	—	—	42
Actions rachetées et détenues en fiducie (note 15)	(11)	—	(11)	(52)	—	—	—	—	—	—	(63)
Actions détenues en fiducie et libérées (notes 15 et 16)	10	—	10	23	—	—	—	—	—	—	33
Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,770 \$ (note 15)	—	—	—	(255)	—	—	—	—	—	—	(255)
Dividendes déclarés par action privilégiée – 0,66250 \$ (note 15)	—	—	—	(6)	—	—	—	—	—	—	(6)
Distribution aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(64)	(64)
	(90) \$	— \$	(90) \$	(306) \$	(17) \$	2 \$	5 \$	— \$	7 \$	7 \$	(399) \$
Solde au 18 juin 2022	6 541 \$	221 \$	6 762 \$	4 285 \$	99 \$	41 \$	(24) \$	4 \$	21 \$	171 \$	11 338 \$

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Capital social privilégié	Capital social total	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 2 janvier 2021	6 824 \$	221 \$	7 045 \$	3 813 \$	109 \$	39 \$	(34) \$	16 \$	21 \$	131 \$	11 119 \$
Bénéfice net	— \$	— \$	— \$	694 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	75 \$	769 \$
Autres éléments du résultat global	—	—	—	192	—	2	1	—	3	—	195
Résultat global total	— \$	— \$	— \$	886 \$	— \$	2 \$	1 \$	— \$	3 \$	75 \$	964 \$
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 15)	(201)	—	(201)	(499)	—	—	—	—	—	—	(700)
Incidence nette de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (notes 15 et 16)	56	—	56	—	(11)	—	—	—	—	—	45
Actions détenues en fiducie et libérées (notes 15 et 16)	10	—	10	17	—	—	—	—	—	—	27
Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,670 \$ (note 15)	—	—	—	(230)	—	—	—	—	—	—	(230)
Dividendes déclarés par action privilégiée – 0,66250 \$ (note 15)	—	—	—	(6)	—	—	—	—	—	—	(6)
Distribution aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(53)	(53)
	(135) \$	— \$	(135) \$	168 \$	(11) \$	2 \$	1 \$	— \$	3 \$	22 \$	47 \$
Solde au 19 juin 2021	6 689 \$	221 \$	6 910 \$	3 981 \$	98 \$	41 \$	(33) \$	16 \$	24 \$	153 \$	11 166 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Bilans consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 18 juin 2022	Au 19 juin 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 7)	1 477 \$	1 888 \$	1 976 \$
Placements à court terme (note 7)	184	224	464
Créances	1 147	870	947
Créances sur cartes de crédit (note 8)	3 626	3 033	3 443
Stocks (note 9)	5 360	5 060	5 166
Impôt sur le résultat recouvrable	—	—	301
Charges payées d'avance et autres actifs	323	205	249
Actifs détenus en vue de la vente (note 10)	116	102	91
Total des actifs courants	12 233 \$	11 382 \$	12 637 \$
Immobilisations corporelles	5 369	5 445	5 447
Actifs au titre de droits d'utilisation	7 255	7 101	7 175
Immeubles de placement	63	120	111
Immobilisations incorporelles	6 743	6 654	6 402
Goodwill (note 3)	4 323	3 949	3 949
Actifs d'impôt différé	81	106	91
Autres actifs (note 11)	647	712	802
Total des actifs	36 714 \$	35 469 \$	36 614 \$
Passifs			
Passifs courants			
Dette bancaire	23 \$	138 \$	52 \$
Fournisseurs et autres passifs	5 584	5 249	5 433
Passif au titre de la fidélisation	224	213	190
Provisions (note 12)	196	109	111
Impôt sur le résultat à payer	140	186	153
Dépôts à vue de clients	99	50	75
Dette à court terme (note 8)	500	300	450
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 13)	485	984	1 002
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 387	1 345	1 297
Participation des pharmaciens propriétaires	434	347	433
Total des passifs courants	9 072 \$	8 921 \$	9 196 \$
Provisions	112	111	114
Dette à long terme (note 13)	6 820	5 994	6 211
Obligations locatives	7 530	7 443	7 542
Passifs d'impôt différé	1 359	1 363	1 346
Autres passifs (note 14)	483	471	468
Total des passifs	25 376 \$	24 303 \$	24 877 \$
Capitaux propres			
Capital social (note 15)	6 762 \$	6 910 \$	6 852 \$
Résultats non distribués	4 285	3 981	4 591
Surplus d'apport (note 16)	99	98	116
Cumul des autres éléments du résultat global	21	24	14
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	11 167 \$	11 013 \$	11 573 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	171	153	164
Total des capitaux propres	11 338 \$	11 166 \$	11 737 \$
Total des passifs et des capitaux propres	36 714 \$	35 469 \$	36 614 \$

Passifs éventuels (note 19).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	18 juin 2022 (12 semaines)	19 juin 2021 (12 semaines)	18 juin 2022 (24 semaines)	19 juin 2021 (24 semaines)
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	428 \$	434 \$	901 \$	769 \$
Ajouter (déduire) :				
Impôt sur le résultat (note 5)	162	157	285	279
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 4)	152	161	294	321
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	633	614	1 264	1 224
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	(1)	—	2	1
Variation du compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit (note 8)	(4)	(12)	(9)	(32)
Variation des provisions (note 12)	103	5	83	7
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	28	461	(483)	56
Variation des créances sur cartes de crédit, montant brut (note 8)	(289)	(119)	(174)	108
Impôt sur le résultat reçu (payé), montant net	40	(84)	(57)	(268)
Intérêts perçus	13	2	26	3
Intérêts perçus relativement aux contrats de location-financement	1	1	2	2
Autres	(21)	15	(26)	17
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 245 \$	1 635 \$	2 108 \$	2 487 \$
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(204) \$	(172) \$	(309) \$	(293) \$
Entrées d'immobilisations incorporelles	(98)	(86)	(179)	(167)
Variation des placements à court terme (note 7)	463	2	280	45
Acquisition de Lifemark, déduction faite de la trésorerie acquise (note 3)	(813)	—	(813)	—
Produit de la sortie d'actifs	41	5	82	21
Paievements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement	4	3	7	5
Autres	(14)	7	(99)	(5)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(621) \$	(241) \$	(1 031) \$	(394) \$
Activités de financement				
Variation de la dette bancaire	(227) \$	(144) \$	(29) \$	52 \$
Variation de la dette à court terme (note 8)	100	—	50	(275)
Variation des dépôts à vue de clients	12	14	24	26
Dette à long terme (note 13)				
Émise	154	223	191	226
Remboursée	(93)	(266)	(100)	(293)
Intérêts payés	(83)	(87)	(165)	(173)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – intérêts	(74)	(78)	(149)	(159)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – principal	(273)	(262)	(483)	(458)
Dividendes versés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées	(125)	(118)	(125)	(118)
Capital social ordinaire				
Émis (note 16)	9	42	52	49
Racheté et détenu en fiducie (note 15)	(35)	—	(63)	—
Racheté et annulé (note 15)	(603)	(379)	(728)	(700)
Produit d'autres financements (note 20)	13	—	15	—
Autres	5	(1)	(66)	(52)
Sorties nettes liées aux activités de financement	(1 220) \$	(1 056) \$	(1 576) \$	(1 875) \$
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1) \$	1 \$	— \$	2 \$
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(597) \$	339 \$	(499) \$	220 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	2 074	1 549	1 976	1 668
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	1 477 \$	1 888 \$	1 477 \$	1 888 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Pour les périodes closes le 18 juin 2022 et le 19 juin 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

Les Compagnies Loblaw Limitée, société ouverte canadienne constituée en 1956, est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie et le plus important détaillant au pays. Les Compagnies Loblaw Limitée offre aux Canadiens des produits alimentaires, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile. Le siège social de la société est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto (Ontario), Canada M4T 2S7. Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales sont appelées conjointement la « société » ou « Loblaw » dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

L'actionnaire détenant le contrôle de la société est George Weston Limitée (« Weston »), qui détient environ 52,6 % des actions ordinaires en circulation de la société. La société mère ultime est Wittington Investments, Limited (« Wittington »). Le reste des actions ordinaires est détenu par un grand nombre d'actionnaires.

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter : le secteur Vente au détail et le secteur Services financiers (voir la note 21).

Pendant les périodes intermédiaires, les activités de la société sont touchées par leur caractère saisonnier et le calendrier des jours fériés. Par conséquent, la performance trimestrielle n'est pas nécessairement représentative de la performance annuelle. La société a toujours dégagé davantage de produits au quatrième trimestre qu'aux trimestres précédents de son exercice.

Note 2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables ainsi que les estimations et jugements critiques décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de 2021 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

Déclaration de conformité Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2021 de la société et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la société (le « Conseil ») le 26 juillet 2022.

Note 3 Acquisitions d'entreprises

Acquisition de Lifemark Health Group Le 10 mai 2022, la société a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation de Lifemark Health Group (« Lifemark ») pour une contrepartie d'achat totale de 832 millions de dollars. Lifemark est le plus important fournisseur canadien de services ambulatoires en matière de physiothérapie, de massothérapie, d'ergothérapie, de chiropratique, de santé mentale ainsi que d'autres services auxiliaires de réadaptation par l'entremise de plus de 300 cliniques au Canada. L'acquisition de Lifemark renforce le rôle croissant de la société en tant que fournisseur de services de soins de santé grâce à un réseau de solutions de santé et de bien-être accessibles en personne et en ligne.

L'acquisition de Lifemark a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition conformément à l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, et les résultats d'exploitation ont été consolidés avec ceux de la société à compter du 10 mai 2022.

Le calcul provisoire du prix d'achat est fondé sur les meilleures estimations de la juste valeur faites par la direction. Le montant affecté à certains actifs nets identifiables pourrait varier à mesure que le calcul du prix d'achat est établi de manière définitive. La direction a un an à compter de la date d'acquisition pour établir de manière définitive le calcul du prix d'achat. La répartition provisoire du prix d'achat au 10 mai 2022 est la suivante :

(en millions de dollars canadiens)

Actifs nets acquis :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 \$
Créances ⁱ⁾	54
Charges payées d'avance et autres actifs	2
Immobilisations corporelles	16
Actifs au titre de droits d'utilisation	75
Immobilisations incorporelles	564
Goodwill	370
Fournisseurs et autres passifs	(38)
Obligations locatives	(75)
Passifs d'impôt différé	(147)
Autres passifs	(4)
Total des actifs nets acquis	832 \$

i) Les créances clients et autres créances sont présentées déduction faite d'une dotation pour pertes de 2 millions de dollars.

Le goodwill est attribuable à la croissance attendue de la clientèle et à l'augmentation de l'empreinte de Lifemark. Le goodwill découlant de cette acquisition n'est pas déductible aux fins fiscales.

Les immobilisations incorporelles se composent de ce qui suit :

(en millions de dollars canadiens)

Durée d'utilité estimée

Immobilisations incorporelles

Marque	265 \$	Indéterminée
Relations-clients	295	10 à 20 ans
Logiciels	4	3 ans
Total des immobilisations incorporelles	564 \$	

Les frais de vente et charges générales et administratives pour le deuxième trimestre et l'exercice à ce jour comprennent des coûts de transaction liés à l'acquisition de 13 millions de dollars et de 16 millions de dollars, respectivement.

L'état consolidé résumé intermédiaire non audité des résultats pour le deuxième trimestre et l'exercice à ce jour comprend des produits d'environ 49 millions de dollars et un bénéfice net négligeable provenant de Lifemark depuis la date de l'acquisition. Le bénéfice net inclut un amortissement de 3 millions de dollars lié aux immobilisations incorporelles acquises. Sur une base pro forma cumulée, les produits et le bénéfice net de la société se seraient élevés à environ 25 266 millions de dollars et 991 millions de dollars, respectivement, pour l'exercice à ce jour. Cette information pro forma tient compte de l'incidence du calcul provisoire du prix d'achat, comme si l'acquisition de Lifemark avait eu lieu le 2 janvier 2022, et le bénéfice net pro forma inclut l'amortissement lié aux immobilisations incorporelles acquises de 8 millions de dollars.

Note 4. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Les composantes des charges d'intérêts nettes et autres charges financières se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	18 juin 2022 (12 semaines)	19 juin 2021 (12 semaines)	18 juin 2022 (24 semaines)	19 juin 2021 (24 semaines)
Charges d'intérêts et autres charges financières				
Obligations locatives	74 \$	78 \$	149 \$	159 \$
Dette à long terme	70	69	135	135
Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit	7	8	17	17
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme (note 17)	(1)	2	(1)	4
Fiducies de financement indépendantes	4	3	7	6
Passifs financiers (note 20)	1	—	2	1
Dette bancaire	—	2	1	2
	155 \$	162 \$	310 \$	324 \$
Produits d'intérêts				
Produits de désactualisation	(1) \$	(1) \$	(2) \$	(2) \$
Produits d'intérêts à court terme	(2)	—	(3)	(1)
	(3) \$	(1) \$	(5) \$	(3) \$
Recouvrement lié à Glenhuron Bank Limited (note 5)	— \$	— \$	(11) \$	— \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	152 \$	161 \$	294 \$	321 \$

Note 5. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au deuxième trimestre de 2022 s'est établie à 162 millions de dollars (157 millions de dollars en 2021) et le taux d'impôt effectif, à 27,4 % (26,6 % en 2021). L'augmentation du taux d'impôt effectif découle essentiellement de l'incidence de certains éléments non déductibles. La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée pour l'exercice à ce jour s'est établie à 285 millions de dollars (279 millions de dollars en 2021) et le taux d'impôt effectif, à 24,0 % (26,6 % en 2021). La diminution du taux d'impôt effectif pour l'exercice à ce jour est essentiellement attribuable au recouvrement d'impôt sur le résultat lié à Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») au premier trimestre de 2022.

La société a reçu de l'Agence du revenu du Canada et du ministère des Finances de l'Ontario des avis de nouvelle cotisation qui s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle certains revenus touchés par Glenhuron, filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par la société qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013, auraient dû être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada. En 2021, la Cour suprême du Canada (la « Cour suprême ») a statué en faveur de la société dans l'affaire Glenhuron. En raison des avis de cotisations reçus en lien avec cette affaire au cours du premier trimestre de 2022, la société a annulé, au cours de l'exercice, des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 33 millions de dollars était comptabilisée à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat et une tranche de 2 millions de dollars était inscrite dans les produits d'intérêts. De plus, des intérêts de 9 millions de dollars avant impôt ont été comptabilisés au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôt en trésorerie prévus (voir la note 19).

Note 6. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	18 juin 2022 (12 semaines)	19 juin 2021 (12 semaines)	18 juin 2022 (24 semaines)	19 juin 2021 (24 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	390 \$	378 \$	830 \$	694 \$
Dividendes sur les actions privilégiées dans les capitaux propres (note 15)	(3)	(3)	(6)	(6)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires	387 \$	375 \$	824 \$	688 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 15)	330,6	340,4	331,8	343,1
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (en millions)	3,1	1,6	3,0	1,3
Effet dilutif de certains autres passifs (en millions)	0,7	0,9	0,7	0,9
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	334,4	342,9	335,5	345,3
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	1,17 \$	1,10 \$	2,48 \$	2,01 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	1,16 \$	1,09 \$	2,46 \$	1,99 \$

Au deuxième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour, 1 134 655 (1 790 388 en 2021) et 1 170 419 (4 422 321 en 2021) instruments potentiellement dilutifs ont été exclus du calcul du bénéfice dilué par action ordinaire parce qu'ils avaient un effet antidilutif.

Note 7. Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme

Les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme se présentent comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Au 18 juin 2022	Au 19 juin 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Trésorerie	776 \$	687 \$	849 \$
Équivalents de trésorerie			
Bons du Trésor	230	692	560
Acceptations bancaires	471	502	543
Papier commercial de sociétés	—	7	3
Certificats de placement garanti	—	—	21
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 477 \$	1 888 \$	1 976 \$

Placements à court terme

(en millions de dollars canadiens)	Au 18 juin 2022	Au 19 juin 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Bons du Trésor	163 \$	195 \$	361 \$
Acceptations bancaires	—	—	97
Papier commercial de sociétés	—	—	1
Certificats de placement garanti	21	29	5
Total des placements à court terme	184 \$	224 \$	464 \$

Note 8. Créances sur cartes de crédit

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 18 juin 2022	Au 19 juin 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Créances sur cartes de crédit, montant brut	3 822 \$	3 238 \$	3 648 \$
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	(196)	(205)	(205)
Créances sur cartes de crédit	3 626 \$	3 033 \$	3 443 \$
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle^{MD}</i> (note 13)	1 350 \$	1 050 \$	1 350 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	500	300	450
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	1 850 \$	1 350 \$	1 800 \$

La société, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Fiducie cartes de crédit Eagle^{MD}* (« Eagle ») et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le passif connexe d'*Eagle* est comptabilisé dans la dette à long terme (voir la note 13). Les passifs connexes liés aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes sont comptabilisés dans la dette à court terme.

Au deuxième trimestre de 2022, *Eagle* a déposé un prospectus préalable de base simplifié qui permet l'émission éventuelle de billets d'au plus 1,25 milliard de dollars sur 25 mois.

Pour l'exercice 2022 à ce jour, la Banque PC a comptabilisé une augmentation nette de 50 millions de dollars de la participation en copropriété dans les créances titrisées qu'elle détient auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes.

Le total du passif brut éventuel lié aux lettres de crédit émises en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes s'établissait à 45 millions de dollars au 18 juin 2022 (27 millions de dollars au 19 juin 2021; 41 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022), ce qui représente 9 % (9 % au 19 juin 2021; 9 % au 1^{er} janvier 2022) des créances sur cartes de crédit titrisées.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence au 18 juin 2022 et s'y est conformée tout au long du premier semestre de 2022.

Note 9. Stocks

Pour les stocks comptabilisés au 18 juin 2022, la société a inscrit une provision de 64 millions de dollars (42 millions de dollars au 19 juin 2021; 67 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022) liée à la dépréciation des stocks sous leur coût afin de parvenir à leur valeur nette de réalisation. Cette réduction de valeur est incluse dans le coût des marchandises vendues. Il n'y a eu aucune reprise liée à des stocks précédemment dépréciés au cours des premiers semestres de 2022 et de 2021.

Note 10. Actifs détenus en vue de la vente

La société classe certains actifs, principalement des terrains et des bâtiments qu'elle a l'intention de céder au cours des 12 prochains mois, à titre d'actifs détenus en vue de la vente. Ces actifs étaient initialement utilisés dans le secteur Vente au détail de la société ou détenus dans les immeubles de placement. Au deuxième trimestre de 2022, la société a comptabilisé un profit de 4 millions de dollars (profit négligeable en 2021) à la suite de la vente de ces actifs. Pour l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé un profit net de 23 millions de dollars (profit net de 5 millions de dollars en 2021). Aux premiers semestres de 2022 et de 2021, aucune variation de la juste valeur ni perte de valeur n'a été comptabilisée à l'égard des actifs détenus en vue de la vente.

Note 11. Autres actifs

Les composantes des autres actifs se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 18 juin 2022	Au 19 juin 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Placements divers et autres créances	44 \$	40 \$	54 \$
Actif au titre des prestations constituées	200	372	463
Créance liée aux contrats de location-financement	82	86	78
Participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	72	60	73
Autres ⁱ⁾	249	154	134
Total des autres actifs	647 \$	712 \$	802 \$

i) Comprend un montant de 33 millions de dollars lié au fonds de capital de risque au 18 juin 2022 (17 millions de dollars au 19 juin 2021; 29 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022) (voir la note 20).

Note 12. Provisions

Le 19 juillet 2022, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu sa décision concernant la Banque PC, une filiale de la société. La Cour de l'impôt a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaw's Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. La Banque PC prévoit faire appel de cette décision.

Bien que la société croie au bien-fondé de sa position, elle a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, y compris les intérêts, au cours du deuxième trimestre. La société estime que cette provision est suffisante pour couvrir son passif depuis la période initiale de réévaluation en 2009 jusqu'à la clôture du deuxième trimestre de 2022, si l'appel ne donne pas les résultats escomptés.

Note 13. Dette à long terme

Les composantes de la dette à long terme se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 18 juin 2022	Au 19 juin 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Déventures	4 312 \$	4 314 \$	4 313 \$
Certificats de placement garanti	1 075	1 048	996
Fiducies de titrisation indépendantes (note 8)	1 350	1 050	1 350
Fiducies de financement indépendantes	582	582	570
Coûts de transaction et autres	(14)	(16)	(16)
Total de la dette à long terme	7 305 \$	6 978 \$	7 213 \$
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	485	984	1 002
Dette à long terme	6 820 \$	5 994 \$	6 211 \$

La société est tenue de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société respectait ces clauses restrictives au 18 juin 2022 et les a respectées tout au long du premier semestre de 2022.

Déventures Aucune débenture n'a été émise ou remboursée au cours des premiers semestres de 2022 et de 2021.

Certificats de placement garanti Le tableau qui suit présente un résumé des activités liées à l'émission de certificats de placement garanti (les « CPG ») de la Banque PC, si l'on ne tient pas compte des commissions :

(en millions de dollars canadiens)	18 juin 2022 (12 semaines)	19 juin 2021 (12 semaines)	18 juin 2022 (24 semaines)	19 juin 2021 (24 semaines)
Solde à l'ouverture de la période	1 023 \$	1 159 \$	996 \$	1 185 \$
CPG émis	145	155	179	156
CPG arrivés à échéance	(93)	(266)	(100)	(293)
Solde à la clôture de la période	1 075 \$	1 048 \$	1 075 \$	1 048 \$

Fiducies de financement indépendantes La société accorde un rehaussement de crédit de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 19 juin 2021 et au 1^{er} janvier 2022) sous forme d'une lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes, correspondant à au moins 10 % (au moins 10 % au 19 juin 2021 et au 1^{er} janvier 2022) du principal des prêts en cours.

La facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes arrive à échéance le 14 avril 2025. Au cours du deuxième trimestre de 2022, la société a repoussé la date d'échéance, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées.

Facilité de crédit engagée La société a une facilité de crédit engagée de 1,0 milliard de dollars accordée par un consortium de prêteurs dont la date d'échéance est le 7 octobre 2023. Après la clôture du deuxième trimestre de 2022, la société a repoussé la date d'échéance au 15 juillet 2027, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées. Cette facilité de crédit engagée comporte certaines clauses restrictives de nature financière. Au 18 juin 2022, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité (aucun montant prélevé au 19 juin 2021 ni au 1^{er} janvier 2022).

Tranche à moins d'un an de la dette à long terme Le tableau qui suit présente un résumé de la tranche à moins d'un an de la dette à long terme :

(en millions de dollars canadiens)	Au 18 juin 2022	Au 19 juin 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Certificats de placement garanti	235 \$	402 \$	182 \$
Fiducies de titrisation indépendantes	250	—	250
Fiducies de financement indépendantes	—	582	570
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	485 \$	984 \$	1 002 \$

Rapprochement de la dette à long terme Le tableau qui suit présente le rapprochement des variations des entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement de la dette à long terme :

(en millions de dollars canadiens)	18 juin 2022 (12 semaines)	19 juin 2021 (12 semaines)	18 juin 2022 (24 semaines)	19 juin 2021 (24 semaines)
Dette à long terme à l'ouverture de la période	7 243 \$	7 023 \$	7 213 \$	7 046 \$
Émissions de titres de créance à long terme ⁱ⁾	154 \$	223 \$	191 \$	226 \$
Remboursements sur la dette à long terme	(93)	(266)	(100)	(293)
Total des entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement de la dette à long terme	61 \$	(43) \$	91 \$	(67) \$
Autres variations hors trésorerie	1 \$	(2) \$	1 \$	(1) \$
Dette à long terme à la clôture de la période	7 305 \$	6 978 \$	7 305 \$	6 978 \$

i) Inclut les variations nettes liées aux fiducies de financement indépendantes, qui constituent des titres de créance renouvelables.

Note 14. Autres passifs

Les composantes des autres passifs se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 18 juin 2022	Au 19 juin 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	280 \$	288 \$	289 \$
Obligation au titre des autres avantages du personnel à long terme	114	126	115
Passifs financiers (note 20)	68	43	54
Passifs au titre de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 16)	3	3	3
Autres	18	11	7
Total des autres passifs	483 \$	471 \$	468 \$

Note 15. Capital social

Actions ordinaires (nombre illimité autorisé) Les actions ordinaires émises sont entièrement libérées et n'ont aucune valeur nominale. Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation :

	18 juin 2022 (12 semaines)		19 juin 2021 (12 semaines)		18 juin 2022 (24 semaines)		19 juin 2021 (24 semaines)	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	332 921 473	6 638 \$	342 114 290	6 739 \$	333 527 369	6 643 \$	347 361 480	6 837 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions (note 16)	146 069	10	782 102	48	879 424	59	906 776	56
Rachetées et annulées	(5 369 375)	(94)	(4 806 098)	(95)	(6 708 626)	(148)	(10 177 962)	(201)
Émises et en circulation à la clôture de la période	327 698 167	6 554 \$	338 090 294	6 692 \$	327 698 167	6 554 \$	338 090 294	6 692 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(410 157)	(8) \$	(241 689)	(5) \$	(595 495)	(12) \$	(672 784)	(13) \$
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	(305 000)	(6)	—	—	(557 000)	(11)	—	—
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR (note 16)	43 707	1	66 033	2	481 045	10	497 128	10
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(671 450)	(13) \$	(175 656)	(3) \$	(671 450)	(13) \$	(175 656)	(3) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	327 026 717	6 541 \$	337 914 638	6 689 \$	327 026 717	6 541 \$	337 914 638	6 689 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie (note 6)	330 554 680		340 395 307		331 801 608		343 142 800	

Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes indiquées :

	18 juin 2022 ⁱ⁾ (12 semaines)	19 juin 2021 (12 semaines)	18 juin 2022 (24 semaines)	19 juin 2021 (24 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars)				
Actions ordinaires	0,405 \$	0,335 \$	0,770 \$	0,670 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$	0,33125 \$	0,66250 \$	0,66250 \$

i) Les dividendes de 0,405 \$ par action ordinaire déclarés au deuxième trimestre de 2022 étaient à payer le 1^{er} juillet 2022. Les dividendes de 0,33125 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série B, déclarés au deuxième trimestre de 2022 étaient à payer le 30 juin 2022.

(en millions de dollars canadiens)	18 juin 2022 (12 semaines)	19 juin 2021 (12 semaines)	18 juin 2022 (24 semaines)	19 juin 2021 (24 semaines)
Dividendes déclarés				
Actions ordinaires	133 \$	112 \$	255 \$	230 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B (note 6)	3	3	6	6
Total des dividendes déclarés	136 \$	115 \$	261 \$	236 \$

Après la clôture du deuxième trimestre de 2022, le Conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,405 \$ par action ordinaire, à payer le 1^{er} octobre 2022 aux actionnaires inscrits le 15 septembre 2022, et un dividende trimestriel sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de 0,33125 \$ par action, à payer le 30 septembre 2022 aux actionnaires inscrits le 15 septembre 2022.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Le tableau qui suit présente les activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	18 juin 2022 (12 semaines)	19 juin 2021 (12 semaines)	18 juin 2022 (24 semaines)	19 juin 2021 (24 semaines)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (nombre d'actions) ⁱ⁾	5 369 375	4 806 098	6 708 626	10 177 962
Contrepartie en trésorerie payée ⁱⁱ⁾	603 \$	379 \$	728 \$	700 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués ⁱⁱⁱ⁾	434	255	678	499
Diminution du capital social ordinaire ^{iv)}	94	95	148	201
Actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et détenues en fiducie (nombre d'actions)	305 000	—	557 000	—
Contrepartie en trésorerie payée	35 \$	— \$	63 \$	— \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	29	—	52	—
Diminution du capital social ordinaire	6	—	11	—

i) Les actions ordinaires rachetées et annulées au 18 juin 2022 ne comprennent pas les actions qui pourraient être rachetées après la clôture du trimestre dans le cadre du régime de rachat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.

ii) Une contrepartie en trésorerie de 27 millions de dollars liée aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités au deuxième trimestre de 2022 a été payée au troisième trimestre de 2022.

iii) Tient compte d'un montant de 58 millions de dollars lié au régime d'achat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.

iv) Tient compte d'un montant de 13 millions de dollars lié au régime d'achat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.

Au deuxième trimestre de 2022, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 16 647 384 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur. Au 18 juin 2022, la société avait racheté 5 369 375 actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur.

En 2020, la TSX a approuvé une modification à l'offre publique de rachat de la société. Cette modification permettait à la société de racheter ses actions ordinaires de Weston dans le cadre de son offre publique de rachat, conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Weston, afin que Weston conserve sa quote-part dans la société. Le nombre d'actions ordinaires achetées auprès de Weston sera retranché du nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat.

Au cours du deuxième trimestre de 2022, 5 369 375 actions ordinaires (4 806 098 en 2021) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 607 millions de dollars (350 millions de dollars en 2021), y compris 2 749 914 actions ordinaires (2 159 071 en 2021) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 310 millions de dollars (157 millions de dollars en 2021). Pour l'exercice à ce jour, 6 708 626 actions ordinaires (10 177 962 en 2021) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 755 millions de dollars (700 millions de dollars en 2021), y compris 2 951 765 actions ordinaires (4 937 148 en 2021) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 332 millions de dollars (338 millions de dollars en 2021).

La société participe à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché. Au 18 juin 2022, une obligation de rachat d'actions de 71 millions de dollars au titre du RAAA était incluse dans les fournisseurs et autres passifs.

Note 16. Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres

La charge de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société, qui comprend les régimes d'options sur actions, d'unités d'actions temporairement incessibles (« UATI »), d'unités d'actions au rendement (« UAR »), d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs (« UAD ») et d'unités d'actions différées à l'intention des dirigeants (« UADD »), s'est établie à 16 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022 (11 millions de dollars en 2021) et à 33 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (28 millions de dollars en 2021) et a été comptabilisée dans les frais de vente et charges générales et administratives.

La valeur comptable des accords de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société, notamment les régimes d'options sur actions, d'UATI, d'UAR, d'UAD et d'UADD, a été inscrite aux bilans consolidés résumés intermédiaires non audités comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 18 juin 2022	Au 19 juin 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Autres passifs (note 14)	3 \$	3 \$	3 \$
Surplus d'apport	99	98	116

Les régimes de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société sont présentés en détail ci-dessous :

Régime d'options sur actions Le tableau qui suit présente l'activité du régime d'options sur actions de la société :

(nombre d'options)	18 juin 2022 (12 semaines)	19 juin 2021 (12 semaines)	18 juin 2022 (24 semaines)	19 juin 2021 (24 semaines)
Options en circulation à l'ouverture de la période	6 741 204	8 824 395	6 431 449	7 259 645
Attribution	26 458	156 115	1 139 220	1 870 168
Exercice (note 15)	(146 069)	(782 102)	(879 424)	(906 776)
Renonciation/annulation	(88 924)	(544 565)	(158 576)	(569 194)
Options en circulation à la clôture de la période	6 532 669	7 653 843	6 532 669	7 653 843

La société a attribué des options sur actions à un prix d'exercice moyen pondéré de 115,84 \$ au deuxième trimestre de 2022 (71,32 \$ en 2021) et de 99,71 \$ pour l'exercice à ce jour (63,39 \$ en 2021). De plus, la société a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions à un cours moyen pondéré de 114,86 \$ au deuxième trimestre de 2022 (72,98 \$ en 2021) et de 109,59 \$ pour l'exercice à ce jour (72,01 \$ en 2021) et a reçu une contrepartie en trésorerie de 9 millions de dollars au deuxième trimestre (42 millions de dollars en 2021) et de 52 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (49 millions de dollars en 2021) .

La juste valeur des options sur actions attribuées était négligeable au deuxième trimestre de 2022 (2 millions de dollars en 2021) et s'est établie à 20 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (17 millions de dollars en 2021). Le tableau qui suit présente les hypothèses qui ont été utilisées pour évaluer la juste valeur à la date d'attribution des options attribuées en 2022 et en 2021 au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes :

	18 juin 2022 (12 semaines)	19 juin 2021 (12 semaines)	18 juin 2022 (24 semaines)	19 juin 2021 (24 semaines)
Taux de rendement en dividende attendu	1,5 %	1,9 %	1,4 %	2,0 %
Volatilité attendue du cours de l'action	18,6 % – 21,3 %	18,4 % – 20,4 %	18,4 % – 21,3 %	18,4 % – 20,4 %
Taux d'intérêt sans risque	2,7 % – 2,8 %	0,7 % – 1,2 %	1,6 % – 2,8 %	0,6 % – 1,2 %
Durée de vie attendue des options	3,7 – 6,2 ans	3,8 – 6,2 ans	3,7 – 6,2 ans	3,8 – 6,2 ans

Les taux de renonciation estimés sont pris en compte dans l'évaluation de la charge liée au régime d'options sur actions. Un taux de renonciation de 11,0 % a été appliqué au 18 juin 2022 (9,0 % au 19 juin 2021).

Régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles L'activité du régime d'UATI de la société se résume comme suit :

(nombre d'attributions)	18 juin 2022 (12 semaines)	19 juin 2021 (12 semaines)	18 juin 2022 (24 semaines)	19 juin 2021 (24 semaines)
Unités d'actions temporairement inaccessibles à l'ouverture de la période	762 460	932 506	799 345	894 272
Attribution	19 715	51 570	201 037	329 687
Réinvestissement	2 549	4 522	2 549	4 522
Règlement	(34 907)	(44 936)	(245 484)	(279 373)
Renonciation	(14 230)	(55 606)	(21 860)	(61 052)
Unités d'actions temporairement inaccessibles à la clôture de la période	735 587	888 056	735 587	888 056

La juste valeur des UATI attribuées a été de 2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022 (4 millions de dollars en 2021) et de 20 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (21 millions de dollars en 2021).

Régime d'unités d'actions au rendement L'activité du régime d'UAR de la société se résume comme suit :

(nombre d'attributions)	18 juin 2022 (12 semaines)	19 juin 2021 (12 semaines)	18 juin 2022 (24 semaines)	19 juin 2021 (24 semaines)
Unités d'actions au rendement à l'ouverture de la période	595 891	701 328	616 417	666 400
Attribution	22 222	23 737	242 566	269 611
Réinvestissement	1 977	3 388	1 977	3 388
Règlement	(8 800)	(21 097)	(242 869)	(217 755)
Renonciation	(9 437)	(52 824)	(16 238)	(67 112)
Unités d'actions au rendement à la clôture de la période	601 853	654 532	601 853	654 532

La juste valeur des UAR attribuées s'est établie à 2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022 (2 millions de dollars en 2021) et à 18 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (17 millions de dollars en 2021).

Règlement des attributions à même les actions détenues en fiducie La société a procédé au règlement de 43 707 UATI et UAR au deuxième trimestre de 2022 (66 033 en 2021) et de 488 353 UATI et UAR pour l'exercice à ce jour (497 128 en 2021), dont une tranche de 43 707 UATI et UAR (66 033 en 2021) et une tranche de 481 045 UATI et UAR (497 128 en 2021) ont été réglées par l'intermédiaire des fiducies établies en vue du règlement de chacun des régimes d'UATI et d'UAR (voir la note 15).

Au deuxième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour, les règlements ont donné lieu à une hausse respective de 2 millions de dollars (2 millions de dollars en 2021) et de 23 millions de dollars (17 millions de dollars en 2021) des résultats non distribués et à une hausse respective de 1 million de dollars (2 millions de dollars en 2021) et de 10 millions de dollars (10 millions de dollars en 2021) du capital social ordinaire.

Note 17. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Le coût net comptabilisé dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme de la société au cours des périodes se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	18 juin 2022 (12 semaines)	19 juin 2021 (12 semaines)	18 juin 2022 (24 semaines)	19 juin 2021 (24 semaines)
Coût des services rendus au cours de la période				
Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi ⁱ⁾	37 \$	42 \$	80 \$	87 \$
Charges au titre des autres avantages du personnel à long terme ⁱⁱ⁾	—	9	8	17
Coût financier des obligations nettes au titre des régimes à prestations définies	(1)	2	(1)	4
Total du coût des prestations définies des avantages postérieurs à l'emploi	36 \$	53 \$	87 \$	108 \$

i) Comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs de la société auxquels elle cotise.

ii) Comprend les coûts liés aux régimes d'invalidité à long terme de la société.

Le tableau qui suit présente les pertes actuarielles (gains actuariels), après impôt, comptabilisés au titre des régimes à prestations définies dans les autres éléments du résultat global au cours des périodes :

(en millions de dollars canadiens)	18 juin 2022 (12 semaines)	19 juin 2021 (12 semaines)	18 juin 2022 (24 semaines)	19 juin 2021 (24 semaines)
Perte sur les (rendement des) actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières	305 \$	(143) \$	695 \$	64 \$
Gains actuariels découlant des modifications apportées aux hypothèses démographiques ⁱ⁾	(182)	(26)	(588)	(325)
Variation du passif résultant du plafonnement des actifs ⁱ⁾	121	—	122	—
Total des pertes actuarielles nettes (gains actuariels nets) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global avant impôt	244 \$	(169) \$	229 \$	(261) \$
(Recouvrements) charges d'impôt sur le résultat liés aux pertes actuarielles (gains actuariels)	(65)	45	(61)	69
Pertes actuarielles (gains actuariels), déduction faite des (recouvrements) charges d'impôt sur le résultat	179 \$	(124) \$	168 \$	(192) \$

i) Les gains actuariels et la variation du passif résultant du plafonnement des actifs sont principalement attribuables à l'augmentation des taux d'actualisation.

Note 18. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente la juste valeur et la hiérarchie des justes valeurs des actifs et des passifs financiers, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme. Les valeurs comptables des instruments financiers de la société se rapprochent de leur juste valeur, à l'exception de celle des titres de créance à long terme.

	Au 18 juin 2022				Au 19 juin 2021				Au 1 ^{er} janvier 2022			
(en millions de dollars canadiens)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers												
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global : Certains placements à long terme et autres actifs ⁱ⁾	134 \$	— \$	— \$	134 \$	117 \$	— \$	— \$	117 \$	96 \$	— \$	— \$	96 \$
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	14	—	14	—	—	—	—	—	1	—	1
Juste valeur par le biais du résultat net : Certains autres actifs ⁱ⁾	—	—	33	33	—	—	17	17	—	—	29	29
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	10	12	—	22	7	1	2	10	3	2	—	5
Passifs financiers												
Coût amorti :												
Dette à long terme	— \$	7 336 \$	— \$	7 336 \$	— \$	7 981 \$	— \$	7 981 \$	— \$	8 106 \$	— \$	8 106 \$
Certains autres passifs ⁱ⁾	—	—	72	72	—	—	48	48	—	—	57	57
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global : Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	8	—	8	—	—	—	—	—	1	—	1
Juste valeur par le biais du résultat net : Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	—	4	4	—	5	—	5	—	—	1	1

i) Certains autres actifs, certains placements à long terme et autres actifs et certains autres passifs sont inscrits aux bilans consolidés sous le poste Autres actifs et Autres passifs, respectivement.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes présentées.

La société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, un profit de 1 million de dollars au deuxième trimestre de 2022 (perte de 1 million de dollars en 2021) et un profit négligeable pour l'exercice à ce jour (perte de 2 millions de dollars en 2021) sur les instruments financiers désignés comme étant au coût amorti. De plus, la société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, un profit net de 12 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022 (1 million de dollars en 2021) et un profit net de 28 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (5 millions de dollars en 2021) sur les instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Dérivés incorporés Les instruments financiers de niveau 3 de la société qui sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net consistent en des dérivés incorporés à des bons de commande qui ne sont libellés ni en dollars canadiens ni dans la monnaie fonctionnelle du fournisseur. Ces dérivés sont évalués selon une approche par le marché qui est fondée sur l'écart entre les cours de change et le moment du règlement. Le coût des bons de commande constitue la principale donnée non observable utilisée aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Une fluctuation importante à la hausse (à la baisse) de n'importe quelle donnée d'entrée pourrait entraîner une augmentation (une diminution) importante de la juste valeur.

Au deuxième trimestre de 2022, la société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, une perte de 6 millions de dollars (une perte de 1 million de dollars en 2021) et une perte de 3 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (perte de 1 million de dollars en 2021) liés à ces ces dérivés. De plus, un passif correspondant de 4 millions de dollars a été inscrit dans les fournisseurs et autres passifs au 18 juin 2022 (actif de 2 millions de dollars au 19 juin 2021; passif de 1 million de dollars au 1^{er} janvier 2022). Au 18 juin 2022, une augmentation (diminution) des cours de change de 1 % aurait donné lieu à un profit (une perte) lié(e) à la juste valeur de 1 million de dollars.

Placements dans des titres La Banque PC détient des placements qui sont considérés comme faisant partie des titres liquides qu'elle doit détenir afin de respecter le ratio de liquidité à court terme. Au 18 juin 2022, un montant de 134 millions de dollars de titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (117 millions de dollars au 19 juin 2021; 96 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022) était inscrit dans les placements à court terme et autres actifs aux bilans consolidés. La Banque PC a comptabilisé une perte latente liée à la juste valeur négligeable au deuxième trimestre de 2022 (perte latente liée à la juste valeur négligeable en 2021) et une perte latente liée à la juste valeur de 1 million de dollars pour l'exercice à ce jour (perte latente liée à la juste valeur négligeable en 2021) dans les autres éléments du résultat global relativement à ces placements.

Autres dérivés La société a recours à des contrats à terme sur obligations, à des swaps de taux d'intérêt et à des contrats de change à terme pour atténuer l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et pour gérer le risque prévu lié aux taux de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes et de ses achats prévus d'immobilisations. Elle a également recours à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Les tableaux qui suivent présentent un résumé des justes valeurs comptabilisées aux bilans consolidés et des profits (pertes) nets réalisés et latents, avant l'impôt sur le résultat, liés aux autres dérivés de la société.

	(12 semaines)			18 juin 2022 (24 semaines)	
	Actif (passif) net lié à la juste valeur	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
(en millions de dollars canadiens)					
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					
Contrats de change à terme ⁱ⁾	(8) \$	— \$	— \$	(8) \$	— \$
Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	11	7	(2)	16	(3)
Swaps de taux d'intérêt ⁱⁱⁱ⁾	3	1	—	2	—
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	6 \$	8 \$	(2) \$	10 \$	(3) \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle					
Contrats de change et autres contrats à terme	12 \$	— \$	19 \$	— \$	15 \$
Autres dérivés non financiers	10	—	(2)	—	15
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	22 \$	— \$	17 \$	— \$	30 \$
Total des dérivés	28 \$	8 \$	15 \$	10 \$	27 \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 24 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs. Au cours du premier trimestre de 2022, la société a conclu des contrats de change à terme, comme il est décrit ci-dessous.
- ii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur notionnelle de 185 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 225 millions de dollars, pour atténuer l'incidence de la hausse des taux d'intérêt. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.

Au cours du deuxième trimestre de 2022, la société n'a pas conclu de contrats de change à terme. Pour l'exercice à ce jour, la société a conclu des contrats de change à terme dans le but de couvrir le risque que les flux de trésorerie futurs d'une transaction prévue d'achat d'immobilisations fluctuent en raison des variations des cours de change. La société a déterminé que ces couvertures étaient efficaces et, par conséquent, les profits ou les pertes sur ces contrats de change à terme sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Au moment du règlement de ces contrats de change à terme, le cumul des autres éléments du résultat global sera inclus dans le coût initial de l'immobilisation.

	(12 semaines)			19 juin 2021 (24 semaines)	
(en millions de dollars canadiens)	Actif (passif) net lié à la juste valeur	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					
Contrats de change à terme ⁱ⁾	— \$	— \$	(1) \$	— \$	(1) \$
Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	— \$	1 \$	(1) \$	3 \$	(3) \$
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	— \$	1 \$	(2) \$	3 \$	(4) \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle					
Contrats de change et autres contrats à terme	(4) \$	— \$	(2) \$	— \$	(6) \$
Autres dérivés non financiers	7	—	4	—	12
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	3 \$	— \$	2 \$	— \$	6 \$
Total des dérivés	3 \$	1 \$	— \$	3 \$	2 \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 20 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.
- ii) La Banque PC a réglé un contrat à terme sur obligation d'une valeur de 175 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021 (voir la note 8). Le contrat à terme sur obligations avait pour objectif de couvrir le risque de taux d'intérêt visant les billets de 300 millions de dollars d'Eagle émis après la clôture du deuxième trimestre de 2021. La société avait conclu que cette couverture était efficace à la date de règlement, ce qui a donné lieu au reclassement de la perte liée à la juste valeur négligeable dans l'état des résultats sur la durée des billets d'Eagle.

Note 19. Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie et éventuellement assujettie à des actions et à des procédures en justice. De plus, la société est régulièrement assujettie à des vérifications de la part de diverses autorités fiscales. Par conséquent, il peut arriver à l'occasion que les autorités fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus, ou que la législation soit modifiée ou que son interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à des avis de nouvelles cotisations.

Il existe un certain nombre d'incertitudes entourant ces questions, prises isolément ou dans leur ensemble, et, par conséquent, il est possible que l'issue ultime de ces questions puisse nuire considérablement à la réputation de la société, à ses activités, à sa situation financière et à sa performance au cours de périodes futures. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec certitude l'issue des actions et des procédures en justice de la société. La direction évalue régulièrement sa position quant au caractère adéquat des charges à payer et des provisions liées à ces questions et elle effectue les ajustements nécessaires, le cas échéant.

Ce qui suit décrit les actions en justice importantes de la société :

Shoppers Drug Mart/Pharmaprix s'est vu signifier une déclaration modifiée relative à un recours collectif, déclaration qui a été déposée auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (la « Cour supérieure ») par deux pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, qui réclament des dommages-intérêts de 500 millions de dollars fondés sur diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avec les pharmaciens propriétaires. Le recours collectif englobe l'ensemble des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, actuels et anciens, résidant au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, qui sont parties aux accords que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a conclus avec ses pharmaciens propriétaires au moyen de formulaires en 2002 et en 2010. Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure a confirmé un recours collectif à certaines parties de la poursuite.

La Cour supérieure a imposé une date limite pour soumettre une réclamation au titre du recours collectif en se fondant sur la date d'approbation de la requête en certification. Les pharmaciens devenus pharmaciens propriétaires après le 9 juillet 2013 ne sont pas parties au recours collectif. La société juge cette réclamation sans fondement et se défend vigoureusement. La société n'a pas de charges à payer importantes et n'a pas constitué de provisions importantes au titre de ce litige dans ses états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

En 2017, la société et Weston ont annoncé avoir pris des mesures en raison de leur rôle dans l'accord visant la fixation des prix à l'échelle du secteur d'activité concernant certains produits de boulangerie emballés. L'accord portait sur la coordination des prix de détail et de gros de certains produits de boulangerie emballés sur une période allant de la fin de 2001 à mars 2015. Aux termes de cet accord, les participants augmentaient régulièrement les prix de manière coordonnée. Des poursuites en recours collectif ont été entreprises contre la société et Weston ainsi qu'un certain nombre d'autres importants magasins d'alimentation et un autre grossiste de boulangerie. Il est trop tôt pour prédire l'issue de ces poursuites. Ni la société ni Weston n'estime que la résolution ultime de ces poursuites aura des incidences défavorables importantes sur leur situation ou leurs perspectives financières. Les soldes de trésorerie de la société excèdent de loin tout scénario raisonnable de dommages-intérêts, et par conséquent, la société ne prévoit pas de répercussions sur ses dividendes, sa politique de dividendes ou son régime de rachat d'actions. En 2022 ou avant, la société n'a comptabilisé aucun montant en lien avec la responsabilité civile éventuelle liée aux poursuites en recours collectif du fait que le montant de la responsabilité ne peut être estimé de manière fiable à l'heure actuelle. La société continuera d'évaluer si une provision au titre de la responsabilité civile liée aux poursuites en recours collectif peut être estimée de façon fiable et comptabilisera un montant dans la période au cours de laquelle une estimation fiable de la responsabilité sera établie ou que les poursuites seront réglées, selon la première des occurrences à survenir. Par suite de l'admission de leur participation à l'accord et de leur coopération à l'enquête du Bureau de la concurrence, la société et Weston ne feront pas l'objet d'accusations criminelles ou de sanctions pénales.

En août 2018, la province de la Colombie-Britannique a déposé un recours collectif contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont la société et ses filiales, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. Le recours porte sur des allégations d'infractions à la *Loi sur la concurrence*, d'assertions frauduleuses et inexactes ainsi que de tromperie et négligence. Il réclame un montant indéterminé de dommages-intérêts au titre des charges engagées par le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires du Canada dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé liés à la dépendance aux opioïdes au Canada. Le recours contre Les Compagnies Loblaw Limitée a été abandonné au cours du deuxième trimestre de 2021. En mai 2019, deux autres recours collectifs liés aux opioïdes ont été intentés en Ontario et au Québec contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc. En février 2022, le demandeur et Sanis Health Inc. ont convenu de régler le recours intenté au Québec pour un montant symbolique, sans admission de responsabilité et dans le but exprès d'éviter les retards, les perturbations et les dépenses associés au litige. Le règlement nécessite l'approbation du tribunal, qui est toujours attendue. En décembre 2019, un autre recours collectif lié aux opioïdes a été intenté en Colombie-Britannique contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc., Shoppers Drug Mart Inc. et la société. Les allégations formulées dans les recours collectifs de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique sont similaires aux allégations contre des défendeurs fabricants d'opioïdes formulées dans le recours collectif de la province de la Colombie-Britannique, à la différence que ces réclamations datées de mai 2019 et de décembre 2019 visent le recouvrement de dommages-intérêts au nom des usagers d'opioïdes directement. En avril 2021, la société, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un autre recours collectif lié aux opioïdes intenté en Alberta contre plusieurs défendeurs. La demande vise à obtenir des dommages-intérêts au nom des municipalités et des gouvernements locaux en ce qui concerne les coûts de sécurité publique, de services sociaux et de justice pénale prétendument engagés en raison de la crise des opioïdes.

En septembre 2021, la société, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un recours collectif intenté en Saskatchewan par la Nation crie de Peter Ballantyne et la bande indienne de Lac La Ronge au nom de l'ensemble des communautés et des gouvernements autochtones, Métis, Premières nations et Inuits du Canada visant à recouvrer les coûts engagés par ceux-ci en raison de la crise des opioïdes, notamment les coûts de soins de santé, les coûts des services policiers et les coûts sociétaux. La société estime que ces recours sont sans fondement et elle se défend vigoureusement. Aucune charge à payer ni aucune provision importantes au titre de ces recours ne sont comptabilisées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

La société avait reçu de l'Agence du revenu du Canada et du ministère des Finances de l'Ontario des avis de nouvelle cotisation qui s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle certains revenus touchés par Glenhuron, filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par la société qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013, auraient dû être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada. En 2021, la Cour suprême a statué en faveur de la société dans l'affaire Glenhuron. En raison des avis de cotisations reçus en lien avec cette affaire au

cours du premier trimestre de 2022, la société a annulé des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 33 millions de dollars était comptabilisée à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat et une tranche de 2 millions de dollars était inscrite dans les produits d'intérêts.

Dispositions d'indemnisation De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs, et d'autres types d'ententes commerciales. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnisations à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclarations ou de garanties ou des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. De plus, les modalités de ces dispositions d'indemnisation comportent des montants variés, et certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant d'indemnisation maximal éventuel. Les montants d'indemnisation dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par conséquent, la société n'est pas en mesure d'estimer de façon raisonnable le total de son passif éventuel maximal relativement aux dispositions d'indemnisation. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

Note 20. Transactions entre parties liées

Fonds de capital de risque En 2020, Loblaw, Weston et une filiale entièrement détenue de Wittington sont devenues les commanditaires d'une société en commandite constituée par Wittington (le « fonds de capital de risque »). Le commandité du fonds de capital de risque est la filiale entièrement détenue de Wittington, qui a retenu les services d'un gestionnaire de fonds externe pour veiller sur le fonds de capital de risque. Le fonds de capital de risque a pour objectif de réaliser des investissements de capital de risque dans des entreprises novatrices nord-américaines axées sur les technologies des secteurs du commerce, des soins de santé et de l'alimentation, à chaque étape du cycle de démarrage. Chacun des trois commanditaires détient une participation de 33 % dans le fonds de capital de risque. Le montant en capital engagé par la société s'élève à 33 millions de dollars sur une période de 10 ans. À ce jour, la société a investi 17 millions de dollars dans le fonds de capital de risque, dont 1 million de dollars au cours du deuxième trimestre de 2022 (3 millions de dollars en 2021) et 2 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (6 millions de dollars en 2021) (voir la note 11).

Cession d'un immeuble à Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix Au cours du deuxième trimestre de 2022, la société n'a cédé aucun immeuble à Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Pour l'exercice à ce jour, la société a cédé un immeuble à Propriétés de Choix pour un produit de 26 millions de dollars et a comptabilisé un profit de 19 millions de dollars. L'immeuble n'a pas été reloué par la société. La société n'avait cédé aucun immeuble à Propriétés de Choix au premier semestre de 2021.

Contrats de location conclus avec Propriétés de Choix Après la clôture du deuxième trimestre, la société a renouvelé 42 des 44 contrats de location de commerces de détail du portefeuille du premier appel public à l'épargne venant à échéance en 2023, soit une superficie de 2,9 millions de pieds carrés sur 3,1 millions, pour une durée de prolongation pondérée de 7,7 ans.

Passifs financiers Au cours du deuxième trimestre de 2022, la société a cédé un immeuble de commerce de détail à Propriétés de Choix pour un produit totalisant 13 millions de dollars. Pour l'exercice à ce jour, la société a cédé deux immeubles de commerce de détail à Propriétés de Choix pour un produit totalisant 15 millions de dollars. Les immeubles avaient été reloués par la société. Ces transactions ne répondaient pas aux critères de vente d'actif aux termes de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, puisque la société n'a pas cédé le contrôle des immeubles aux termes des contrats de location. Le produit total a été comptabilisé à titre de passifs financiers. Au 18 juin 2022, un montant de 4 millions de dollars (3 millions de dollars au 19 juin 2021; 3 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022) était comptabilisé dans les fournisseurs et autres passifs et un montant de 68 millions de dollars (43 millions de dollars au 19 juin 2021; 54 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022), dans les autres passifs (voir la note 14) pour tous les immeubles qui ont été vendus jusqu'à présent et qui ne remplissaient pas les critères de vente d'actifs. Au deuxième trimestre de 2022, des charges d'intérêts de 1 million de dollars (charges d'intérêts négligeables en 2021) ont été comptabilisées dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières (voir la note 4) et un remboursement de 1 million de dollars (1 million de dollars en 2021) a été effectué sur les passifs financiers envers Propriétés de Choix. Pour l'exercice à ce jour, des charges d'intérêts de 2 millions de dollars (1 million de dollars en 2021) ont été comptabilisées dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières (voir la note 4) et un remboursement de 2 millions de dollars (1 million de dollars en 2021) a été effectué sur les passifs financiers envers Propriétés de Choix.

Note 21. Informations sectorielles

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires. Il comprend également les pharmacies situées en magasin et les services de soins de santé, les produits de soins de santé et de beauté, ainsi que les vêtements et autres articles de marchandise générale et il soutient le programme *PC Optimum*^{MC}. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle;
- le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit et d'opérations bancaires courantes, le programme *PC Optimum*^{MC}, des services de courtage d'assurance et des services de télécommunications.

Le principal décideur en matière d'exploitation de la société évalue les résultats sectoriels en se fondant sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ et le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾, tels qu'ils sont présentés périodiquement à la direction interne.

L'information portant sur chaque secteur d'exploitation à présenter est incluse ci-dessous :

	18 juin 2022 (12 semaines)				19 juin 2021 (12 semaines)			
(en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Total
Produitsⁱⁱ⁾	12 623 \$	297 \$	(73) \$	12 847 \$	12 282 \$	272 \$	(63) \$	12 491 \$
Résultat d'exploitation	811 \$	(69) \$	— \$	742 \$	708 \$	44 \$	— \$	752 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	135	17	—	152	145	16	—	161
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	676 \$	(86) \$	— \$	590 \$	563 \$	28 \$	— \$	591 \$
Résultat d'exploitation	811 \$	(69) \$	— \$	742 \$	708 \$	44 \$	— \$	752 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	621	12	—	633	603	11	—	614
Éléments d'ajustement	127	111	—	238	122	—	—	122
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	(114)	—	—	(114)	(117)	—	—	(117)
Montant ajusté du BAIIA	1 445 \$	54 \$	— \$	1 499 \$	1 316 \$	55 \$	— \$	1 371 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁱⁱⁱ⁾	507	12	—	519	486	11	—	497
Montant ajusté du résultat d'exploitation	938 \$	42 \$	— \$	980 \$	830 \$	44 \$	— \$	874 \$

i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard^{MD} PC^{MD} du secteur Services financiers.

ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 117 millions de dollars (100 millions de dollars en 2021).

iii) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA²⁾, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'une charge d'amortissement de 114 millions de dollars (117 millions de dollars en 2021) liée aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

	18 juin 2022 (24 semaines)				19 juin 2021 (24 semaines)			
(en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Total
Produitsⁱⁱ⁾	24 668 \$	571 \$	(130) \$	25 109 \$	23 952 \$	525 \$	(114) \$	24 363 \$
Résultat d'exploitation	1 501 \$	(21) \$	— \$	1 480 \$	1 261 \$	108 \$	— \$	1 369 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	261	33	—	294	289	32	—	321
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	1 240 \$	(54) \$	— \$	1 186 \$	972 \$	76 \$	— \$	1 048 \$
Résultat d'exploitation	1 501 \$	(21) \$	— \$	1 480 \$	1 261 \$	108 \$	— \$	1 369 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 242	22	—	1 264	1 204	20	—	1 224
Éléments d'ajustement	218	111	—	329	230	—	—	230
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	(231)	—	—	(231)	(234)	—	—	(234)
Montant ajusté du BAIIA	2 730 \$	112 \$	— \$	2 842 \$	2 461 \$	128 \$	— \$	2 589 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁱⁱⁱ⁾	1 011	22	—	1 033	970	20	—	990
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 719 \$	90 \$	— \$	1 809 \$	1 491 \$	108 \$	— \$	1 599 \$

- i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard^{MD} PC^{MD} du secteur Services financiers.
- ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 235 millions de dollars (208 millions de dollars en 2021).
- iii) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA²⁾, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'une charge d'amortissement de 231 millions de dollars (234 millions de dollars en 2021) liée aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

Les produits de la société, en fonction du type de biens ou de services, font l'objet d'un rapprochement avec les produits sectoriels de la société dans le tableau qui suit :

(en millions de dollars canadiens)	18 juin 2022 (12 semaines)	19 juin 2021 (12 semaines)	18 juin 2022 (24 semaines)	19 juin 2021 (24 semaines)
Alimentation au détail	8 981 \$	8 878 \$	17 663 \$	17 357 \$
Pharmacies au détail				
Médicaments sur ordonnance et services de soins de santé	1 813 \$	1 656 \$	3 537 \$	3 270 \$
Produits de l'avant du magasin	1 829	1 748	3 468	3 325
	3 642 \$	3 404 \$	7 005 \$	6 595 \$
Total du secteur Vente au détail	12 623 \$	12 282 \$	24 668 \$	23 952 \$
Services financiers	297	272	571	525
Éliminations ⁱ⁾	(73)	(63)	(130)	(114)
Total	12 847 \$	12 491 \$	25 109 \$	24 363 \$

- i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard^{MD} PC^{MD} du secteur Services financiers.

(en millions de dollars canadiens)	Au 18 juin 2022	Au 19 juin 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Total des actifs			
Vente au détail	31 876 \$	31 283 \$	31 613 \$
Services financiers	4 838	4 186	5 001
	36 714 \$	35 469 \$	36 614 \$

(en millions de dollars canadiens)	18 juin 2022 (12 semaines)	19 juin 2021 (12 semaines)	18 juin 2022 (24 semaines)	19 juin 2021 (24 semaines)
Entrées d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles				
Vente au détail ⁱ⁾	293 \$	252 \$	475 \$	449 \$
Services financiers	9	6	13	12
	302 \$	258 \$	488 \$	461 \$

- i) En 2022, il n'y a eu aucune entrée d'immobilisations corporelles du secteur Vente au détail liée à des paiements anticipés qui ont été effectués en 2021 et transférés en provenance des autres actifs. En 2021, les entrées d'immobilisations corporelles du secteur Vente au détail comprenaient des paiements anticipés de néant au deuxième trimestre de 2021 et de 1 million de dollars au premier semestre de 2021 qui ont été effectués en 2020 et transférés en provenance des autres actifs.

Sommaire financier¹⁾

Au 18 juin 2022 et au 19 juin 2021 et pour les périodes closes à ces dates
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)
Résultats d'exploitation consolidés		
Produits	12 847 \$	12 491 \$
Augmentation des produits	2,9 %	4,5 %
Résultat d'exploitation	742 \$	752 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 499	1 371
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	11,7 %	11,0 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	152 \$	161 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ²⁾	152	161
Bénéfice net	428	434
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	390	378
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	387	375
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	566	464
Résultat consolidé par action ordinaire (en dollars)		
Bénéfice net dilué	1,16 \$	1,09 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué ²⁾	1,69 \$	1,35 \$
Situation financière et flux de trésorerie consolidés		
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme	1 661 \$	2 112 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 245	1 635
Dépenses d'investissement	302	258
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	517	953
Mesures financières		
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA ²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle	2,5 x	2,7 x
Montant ajusté du rendement des capitaux propres ²⁾ sur une base annuelle	19,1 %	16,0 %
Montant ajusté du rendement du capital ²⁾ sur une base annuelle	10,4 %	9,4 %

Sommaire financier¹⁾

Au 18 juin 2022 et au 19 juin 2021 et pour les périodes closes à ces dates
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)
Résultat d'exploitation du secteur Vente au détail		
Chiffre d'affaires	12 623 \$	12 282 \$
Résultat d'exploitation	811	708
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	3 962	3 793
Montant ajusté de la marge brute en pourcentage ²⁾	31,4 %	30,9 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 445 \$	1 316 \$
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	11,4 %	10,7 %
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	621 \$	603 \$
Statistiques d'exploitation du secteur Vente au détail		
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	0,9 %	(0,1) %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	5,6 %	9,6 %
Superficie totale de vente au détail (en millions de pieds carrés)	71,2	71,2
Nombre de magasins détenus par la société	539	548
Nombre de magasins franchisés	552	548
Nombre de pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	1 346	1 346
Résultats d'exploitation du secteur Services financiers		
Produits	297 \$	272 \$
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat	(86)	28
Mesures et statistiques d'exploitation du secteur Services financiers		
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit trimestrielles	3 467 \$	3 015 \$
Créances sur cartes de crédit	3 626	3 033
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	196	205
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit trimestrielles	12,8 %	12,9 %
Taux annualisé des pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit trimestrielles	2,5 %	2,9 %

Notes de fin de document des résultats financiers et du sommaire financier

- 1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel de 2021 – Revue financière de la société, à la page 162.
- 2) Voir la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du rapport de gestion de la société, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.